

5 Mars 1895.

# ION

licité et Abonnements :

IAU, 25, pass. de la Forge-Royale  
Paris

toutes les œuvres humanitaires et philanthropiques seraient tour à tour atteintes, à commencer par celle des habitations à bon marché, qui porte indubitablement préjudice aux propriétaires. Si, présentement, la France, en tant qu'esprit coopératif, est encore loin d'être à la hauteur de l'Angleterre et de la Belgique, l'impôt, qu'on le sache bien, l'y mettrait d'emblée.

Comme je l'ai dit en commençant, le petit commerce de consommation, l'intermédiaire subit le contre-coup d'une transformation, d'une évolution sociale qui n'est encore qu'embryonnaire et qui se généralisera. Qu'en résultera-t-il dans l'avenir ? Placé entre l'enclume et le marteau, entre la coopération et les grands magasins, le petit négoce d'alimentation disparaîtra-t-il peu à peu, comme ont disparu tant de métiers qui étaient les facteurs séculaires de l'activité humaine d'antan ? Cela tuera-t-il ceci ? La Société, autre Saturne, continuera-t-elle à dévorer ses enfants par catégories successives ? Le soleil continuera-t-il, au contraire, de luire pour tout le monde ? Nul ne le saurait dire ; mais ce qui est certain, c'est que l'impôt révé serait pour le petit commerce dont il s'agit, un remède pire que le mal.

C'est donc à lui à se sauver tout seul, en marchant, si possible, sur les traces émancipatrices de la Coopération. Là est son salut, et M. Lourties, l'ancien ministre, avait raison en le proclamant

A. SAVIGNY.

Du *Figaro* (16 janvier) :

« VITTEL. — Le Conseil d'administration de la Société de boulangerie coopérative *la Fourmi* vient de prendre la résolution suivante :

« Considérant que la boulangerie a pour but principal de venir en aide aux travailleurs par l'abaissement du prix du pain ;

« Vu le bas prix actuel des blés,

« Décide :

« A dater d'aujourd'hui, le pain sera  
« vendu à raison de 0,45 la miche de deux  
« kilogrammes. »

« Jamais on n'avait vu dans les Vosges le pain à un prix aussi bas.

autre Saturne, continuera-t-elle à dévorer ses enfants par catégories successives ? Le soleil continuera-t-il, au contraire, de luire pour tout le monde ? Nul ne le saurait dire ; mais ce qui est certain, c'est que l'impôt révé serait pour le petit commerce dont il s'agit, un remède pire que le mal.

C'est donc à lui à se sauver tout seul, en marchant, si possible, sur les traces émancipatrices de la Coopération. Là est son salut, et M. Lourties, l'ancien ministre, avait raison en le proclamant

A. SAVIGNY.

---

Du *Figaro* (16 janvier) :

« VITTEL. — Le Conseil d'administration de la Société de boulangerie coopérative *la Fourmi* vient de prendre la résolution suivante :

« Considérant que la boulangerie a pour but principal de venir en aide aux travailleurs par l'abaissement du prix du pain ;

« Vu le bas prix actuel des blés,

« Décide :

« A dater d'aujourd'hui, le pain sera « vendu à raison de 0,45 la miche de deux « kilogrammes. »

« Jamais on n'avait vu dans les Vosges le pain à un prix aussi bas.

« Les cultivateurs qui vendent le blé à vil prix ont du moins, grâce à la coopération, la petite consolation de ne pas payer leur pain cher.

« Il est à souhaiter que les boulangeries coopératives se multiplient dans nos campagnes. »

Ce souhait exprimé par l'organe réactionnaire de la rue Drouot est un signe des temps.

Avant peu, il n'y aura plus que M. Yves Guyot et l'*abonné du Siècle* qui ne seront pas socialistes.

Mais ces deux adversaires sont vraiment une quantité et une qualité négligeables.

---

## ÉRUDITION

# COOPÉRATION

PAR FOURNIER DE PLAIX

(Suite)

---

### MOUVEMENT MODERNE EN FAVEUR DES ASSOCIATIONS OUVRIÈRES ET DE LA COOPÉRATION.

C'est du développement même de la grande industrie qu'est provenue la réaction contre la monopolisation du travail. Fourier, Richard Owen, Sismondi signalèrent les premiers les épreuves auxquelles la grande industrie soumettait les classes ouvrières et réhabilitèrent le principe d'association. Les classes ouvrières avaient eu, en général, recours aux grèves, c'est-à-dire aux moyens de résistance, de concurrence active. Les Trad's Unions ont

précédé en Angleterre les coopératives Societie. Il en a été de même en France. Les insurrections sanglantes de Lyon en 1831 appelèrent pour la première fois l'attention des pouvoirs publics sur les questions sociales. En Angleterre, les sociétés coopératives de consommation donnèrent, après les Trad's Unions, l'élan au mouvement ; il en fut de même en Allemagne ; mais en France les préférences des ouvriers se portèrent, dès 1848, sur les sociétés de production, c'est-à-dire sur l'ancienne forme des associations ouvrières. Cependant les sociétés de consommation ont obtenu des résultats bien autrement considérables que les sociétés de production.

Certains publicistes en ont conclu que les sociétés de production poursuivaient un but irréalisable. Il y a dans ce *pessimisme* une grande exagération. Il existe actuellement en Angleterre, en Allemagne, en Russie, en Italie, en Belgique, aux Etats-Unis, et même en France, un nombre relativement élevé de sociétés coopératives de production. Ces sociétés se développent dans des conditions moins favorables que les associations coopératives de consommation et même que les associations coopératives de crédit. Il est facile d'en donner les raisons : 1° Complexité extrême du travail moderne, non seulement dans l'industrie, mais dans l'agriculture ; 2° concurrence des capitaux qui tend à abaisser la valeur réelle du travail ; 3° insuffisance de l'éducation des ouvriers. Les anciennes associations n'avaient qu'à faire face aux besoins de la petite industrie, les nouvelles associations doivent prendre leur place dans la grande industrie.

Malgré quelques erreurs partielles, dont on a à tort grossi l'importance, notamment les pertes du gouvernement français dans une avance de 3 millions faite en 1848 et 1849 aux associations ouvrières de production, on peut affirmer que les plus grandes difficultés ont été même en France surmontées. Le mouvement coopératif de production se développera sans qu'on puisse en attendre une révolution sociale quelconque.

Il existe maintenant chez tous les peuples parvenus à une haute civilisation des sociétés coopératives de production importante. Il faut ajouter deux observations nécessaires pour se rendre compte de l'avenir de ces sociétés : 1° la distinction entre les sociétés de production et celles de consommation n'est pas toujours facile à faire ; on peut en donner pour exemple les boulangeries coopératives, faire le pain

des capitaux qui tend à abaisser la valeur réelle du travail ; 3° insuffisance de l'éducation des ouvriers. Les anciennes associations n'avaient qu'à faire face aux besoins de la petite industrie, les nouvelles associations doivent prendre leur place dans la grande industrie.

Malgré quelques erreurs partielles, dont on a à tort grossi l'importance, notamment les pertes du gouvernement français dans une avance de 3 millions faite en 1848 et 1849 aux associations ouvrières de production, on peut affirmer que les plus grandes difficultés ont été même en France surmontées. Le mouvement coopératif de production se développera sans qu'on puisse en attendre une révolution sociale quelconque.

Il existe maintenant chez tous les peuples parvenus à une haute civilisation des sociétés coopératives de production importante. Il faut ajouter deux observations nécessaires pour se rendre compte de l'avenir de ces sociétés : 1° la distinction entre les sociétés de production et celles de consommation n'est pas toujours facile à faire ; on peut en donner pour exemple les boulangeries coopératives, faire le pain est une œuvre essentielle de production ; 2° la coopération ne consiste pas seulement dans l'association des bras ; l'association des capitaux des ouvriers est une œuvre coopérative. C'est pour cela que M. E. Simon a compris avec raison parmi les sociétés coopératives de production les filatures de coton des Oldhain montées au moyen d'actions de 25 francs souscrites par des ouvriers et ouvrières. Dans le dernier congrès (mai 1890) de la Société d'économie sociale de Paris, des renseignements du plus haut intérêt ont été fournis sur les progrès des sociétés coopératives de production des maçons et des charpentiers de Paris.

La prospérité de ces deux grandes associations ouvrières ne laisse aucun doute sur l'avenir des sociétés de production. Dès 1848 Schulze-Delitsch et Raiffeisen, qui ont eu la direction des sociétés coopératives en Allemagne, n'ont pas hésité à comprendre les sociétés de production dans leur vaste programme. Ces sociétés ont pris en Allemagne un développement considérable.

FOURNIER DE FLAIX.

---

## SOUVENIRS ALGÉRIENS

---

### SAIDA

*A mon copain Hivert.*

J'avais vu sortir Saïda du gourbi de son père ; je l'avais entrevue un soir 7